



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 1 juin 2026

Objet : Question parlementaire n° 4129 du 22 mai 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Développement de l'Uerschterhaff à Sanem ».

Madame la Ministre,

En date du 22 mai 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Finances, du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire et de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre du Logement et de
l'Aménagement du territoire

(s.) Claude Meisch